



Commission Régionale Féminine SAISON 2021 / 2022

PROCÈS-VERBAL N°42

Réunion restreinte du mardi 03 mai 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COMMUNIQUÉ

La Commission prend connaissance de la décision du Comité de Direction de la L.P.I.F.F. du 02/05/2022 concernant la gestion de la fin des championnats.

Le Comité a en effet décidé de suspendre pour les 2 dernières journées de championnat et pour tous les matches déjà reportés à compter du 02/05/2022, la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire, ceci dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – Seniors Féminine

1/2 Finales :

24497992 ST MAUR F. FEM VGA 1 / SARCELLES AAS 1 du 11/05/2022

Reprise de dossier.

Suite au refus d'avancer le match au mardi 10/05/2022 de SARCELLES AAS, la Commission maintient le match au mercredi 11/05/2022.

CHAMPIONNAT REGIONAL – Seniors Féminine

Régional 2

23384869 PARIS CA 2 / CARRIERES SUR SEINE US 1 du 14/05/2022

Ce match aura lieu à 17h00 au stade S. LENGLEN n°1 à PARIS.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

Régional 3**Poule A****23384951 AB ST DENIS 1 / WISSOUS FC 1 du 04/06/2022**

Demande d'AB ST DENIS pour reporter le match au samedi 11/06/2022 (motif : équipe engagée en Tournoi).

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande, le motif n'étant pas recevable.

De plus, la Commission rappelle au club d'AB ST DENIS les dispositions de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF concernant les rencontres de la dernière journée :

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat (les deux dernières journées pour le Championnat Régional Seniors et la D1 du Championnat Départemental Seniors), le même jour (dans la même semaine pour le Championnat Futsal de R2 et R3), à l'heure officielle. La Commission d'Organisation compétente peut exceptionnellement déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations ou pour les matches opposant uniquement les clubs concernés soit par les accessions, soit par les relégations.

23384960 FLEURY 91 FC 3 / EVRY FC 1 du 12/02/2022

La Commission prend connaissance de la décision du Comité d'Appel Chargé des Affaires courantes du 05/04/2022 ayant donné match à rejouer.

Ce match est à rejouer le samedi 21/05/2022.

La commission invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du RSG de la LPIFF lié au match à rejouer.

20.2.3 - Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son intégralité. Dans ce cas uniquement, ne peuvent prendre part à la rencontre que les joueurs qualifiés à la date prévue pour le premier match. Les conditions de participation des joueurs à un match remis ou à un match à rejouer figurent à l'article 7.12 du présent Règlement Sportif Général.

Poule B**23385130 PARIS CA 3 / BOULOGNE BILLANCOURT AC 1 reporté au 07/05/2022**

Ce match aura lieu à 17h00 au stade S. LENGLEN n°1 à PARIS.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F – PHASE 2**Niveau 3****Poule C****23387440 BEZONS USO 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1 du 14/05/2022**

Rappel :

La Commission reste en attente de la proposition du terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de BEZONS accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations.

23387441 BOURG LA REINE AS 1 / IGNY AFC 1 du 14/05/2022

Reprise de dossier.

Ce match est décalé au dimanche 15/05/2022 suite à l'accord de IGNY AFC.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F – PHASE 2**Niveau 3**

Poule A

23386813 THIAIS FC 1 / BRIARD SC 1 du 14/05/2022

La Commission,

Pris connaissance de la nouvelle de demande de THIAIS FC pour reporter le match au samedi 28/05/2022 (motif : équipe engagée en tournoi).

La Commission maintient sa décision du 12/04/2022, le motif n'étant pas recevable.

Elle rappelle au club de THIAIS FC que le match peut éventuellement être avancé en accord avec son adversaire.